

Guide méthodologique pour la mise en œuvre des projets parentalité à l'usage des porteurs de projets.

Ce guide pratique s'adresse à tous les acteurs, porteurs de projets professionnels et/ou bénévoles, parents, qui souhaitent mettre en œuvre une action de soutien à la parentalité.

La branche Famille reconnaît, le rôle essentiel des porteurs de projets parentalité, quel que soit leur statut, qui déploient au plus près des parents la politique d'accompagnement à la parentalité.

Ce guide accompagne la circulaire dédiée à la restructuration du Fonds national parentalité. Il vise à structurer et renforcer la qualité des offres de services dédiées au soutien et à l'accompagnement des parents.

Il a pour ambition d'aider les porteurs de projets qui le souhaitent en proposant des repères méthodologiques¹ dans le cadre de la démarche projet.

1. Un diagnostic nécessaire pour analyser les besoins, les demandes

Des parents vous ont peut-être exprimé leurs préoccupations quant à leur rôle éducatif ? Vous pressentez qu'une action pourrait les aider à trouver des réponses ?

Pour vous aider à identifier si une action est pertinente à développer, il convient de réaliser un diagnostic.

Cette phase est un préalable à tout projet. C'est une étape d'analyse qui permet :

- D'identifier ce qui est proposé aux parents sur le territoire ;
- D'affiner les besoins identifiés et/ou exprimés.

O Le territoire et l'état des lieux des offres de service existantes

Avant de démarrer la réalisation d'un diagnostic, il est essentiel vérifier l'existence de diagnostics préalables réalisés dans le cadre des Schémas départementaux de services aux familles (SDSF), des Conventions territoriales globales (CTG), de la politique de la ville, etc... Ceux-ci peuvent déjà comporter des éléments dont vous avez besoin.

Vos référents Caf peuvent vous accompagner dans cette étape. Vous pouvez également vous rapprocher des chargés de coopération CTG s'ils sont présents sur votre territoire.

O Les besoins, la demande

La demande, c'est faire connaître à l'autre son besoin. Spontanée ou facilitée, la demande doit être étudiée avec soin afin de préciser le besoin. Dans la pratique, il n'est pas rare que certains besoins ne fassent pas l'objet d'une demande. Parfois, certaines demandes sont prises en charge mais ne correspondent pas à un réel besoin... L'idéal est donc d'essayer de faire se rencontrer le besoin, la demande et la réponse.

¹ Ce guide s'appuie sur les travaux réalisés par les réseaux parentalités de la Caf de l'Ain : « Guide méthodologique pour la mise en œuvre de projets d'accompagnement à la parentalité »

Par exemple : La structure X rencontre lors de différents moments des familles qui expriment auprès des professionnels le besoin de pouvoir prendre du temps avec leurs enfants. La demande est assez claire « Passer du temps parent/enfant » mais quel est exactement le besoin ? Le besoin est-il de consolider le lien parent / enfant ? De retrouver des relations quotidiennes apaisées ? De pouvoir rencontrer d'autres parents et enfants ? En fonction des caractéristiques du besoin, les objectifs du projet développé ne seront pas les mêmes...

La réponse au besoin est le fondement d'un projet. Le besoin peut se déterminer par rapport à des normes établies, des manques constatés sur la base d'études, d'enquêtes. Il peut aussi être pressenti ; il convient alors de vérifier avec la population la réalité de celui-ci, son importance et de formuler, avec elle, des stratégies appropriées pour y répondre.

2. Définir les besoins, les objectifs principaux ou généraux du projet

Pour élaborer un projet, il faut formaliser de(s) objectif(s).

Un objectif doit être simple et mesurable et renvoyer à des données observables dans une durée précise. C'est une description claire et précise du résultat à atteindre et non pas une tâche à accomplir.

“Objectif” et “moyen” sont souvent confondus.

Par exemple : Un porteur de projet peut avoir comme objectif de créer un groupe de parole. Or, la création d'un groupe de parole est un moyen. En fait, l'objectif sera, par exemple, de permettre aux parents de trouver des solutions adaptées à leur problématique éducative. On présuppose que la réunion de parents au sein d'un groupe de parole contribue à atteindre l'objectif.

L'objectif principal :

Un objectif principal vise à répondre à la problématique : il s'agit du but à atteindre au sens large, il définit un axe pour répondre aux besoins.

Formuler des objectifs généraux permet de concrétiser une idée : quel est le but que vous vous proposez d'atteindre ? Ils renvoient à la notion d'intention, de visée, de finalité. *Exemple : “Favoriser le lien développement de liens inter et intra familiaux des parents et des enfants qui fréquentent l'association...”*

L'objectif intermédiaire (facultatif) :

Il précise le(s) étapes qui permettront d'atteindre l'objectif général.

Exemple : “Créer les conditions propices à la rencontre entre familles et le partage de moments festifs entre parents et enfants ...”

Les objectifs opérationnels :

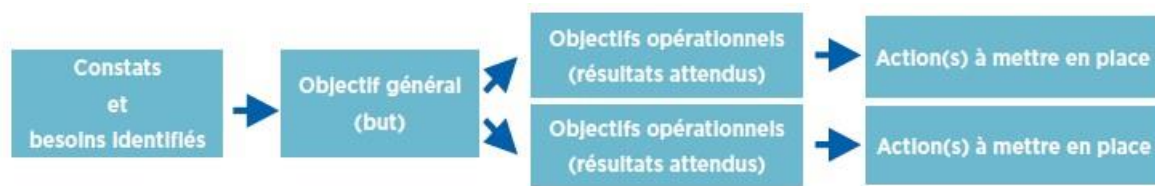
Un objectif opérationnel correspond aux modalités concrètes choisies pour répondre à la problématique et atteindre l'objectif principal.

L'objectif opérationnel doit préciser le changement attendu : Augmenter des connaissances ? Développer des compétences ? Permettre l'adoption d'un comportement plus adapté à la situation... ?

Il doit être formulé en démarrant systématiquement par un verbe d'action : mettre en place, organiser, associer...

Exemple : *“Proposer des ateliers parents/enfants conviviaux et ludiques les samedis matin...”*

Il s'agira de prioriser 1 ou 2 ou 3 objectifs maximum.



3. Proposer des actions et les modalités de mise en œuvre

L'action doit permettre d'atteindre le ou les changements visés et nécessite compétences, outils et moyens adaptés.

Pour formaliser au mieux votre projet il est nécessaire de répondre de façon argumentée aux questions suivantes :

- ☐ Quels outils existent (outils pédagogiques, d'animation, d'activité...) ? Sont-ils
- ☐ adaptés à notre situation ?
- ☐ Quels sont ceux dont nous maîtrisons l'utilisation ? Sinon,
- ☐ comment pouvons-nous être formés ?
- ☐ Qui dispose déjà de ces compétences et peut se joindre au projet ? Quels
- ☐ moyens sont nécessaires à la réalisation du projet ?
- ☐ Quels sont ceux qui s'offrent à nous ?
- ☐ Quels sont ceux qui nous font défaut ?
- ☐ Disposons-nous du temps nécessaire à l'action : durée des activités, période d'activité... ?
- ☐ Nos locaux sont-ils adaptés à l'activité que nous envisageons : accueil du public, rencontres individuelles ?
- ☐ Notre structure dispose-t-elle des outils de communication nécessaires : matériels informatiques, accès Internet... ?
- ☐ Avons-nous exploré les différentes possibilités de financement ? Comment
- ☐ identifier le public visé ? Comment le contacter ?

4. Établir un échéancier

L'échéancier vous permet de découper et visualiser dans le temps les différentes tâches à accomplir et sert de point de repères dans l'avancée du projet. Vous pouvez ainsi établir un calendrier de toutes les étapes du projet, du diagnostic à l'évaluation de l'action. Il vous permettra également de planifier la charge de travail.

5. Élaborer un budget

Vous devez estimer précisément les montants des charges (dépenses) et des recettes (subventions, cotisations, ventes, etc.) se rapportant à la mise en œuvre du projet et ainsi définir les besoins financiers pour la réalisation des actions.

Ce budget permettra aux financeurs de connaître exactement le montant attendu de leur participation et celle de chacun des partenaires. Le cofinancement des projets doit être privilégié.

Le budget doit être établi en respect des règles comptables en vigueur.

6. Communiquer pour mobiliser le public ciblé

La communication est essentielle pour faire connaître l'action, le projet. Il est nécessaire d'identifier les moyens à mettre en œuvre pour diffuser l'information. Quels sont les vecteurs, médias et supports ?

Quelques pistes : Supports écrits (tracts, mails, affiches, plaquettes, ...) diffusés à la sortie des écoles, par le biais des partenaires, dans la presse, au sein de la structure, dans les établissements scolaires, dans les lieux publics,

Supports numériques : sites internet, réseaux sociaux, ...

7. Evaluation

L'évaluation se construit au regard des objectifs qui ont été déterminés. C'est un préalable à la mise en œuvre de l'action afin de recueillir au fur et à mesure les informations utiles et réajuster si nécessaire le projet.

Il s'agit d'apprécier l'impact et les effets obtenus par rapport à ceux initialement recherchés. L'évaluation doit mesurer les impacts de l'action ou du projet (ce qu'elle a produit, modifié...) mais aussi les conditions de sa réalisation (ce qui a bien fonctionné tant dans la réalisation du projet que dans ses effets) Elle permet d'assurer le suivi du projet, d'identifier les éventuelles modifications à apporter et d'en tirer les enseignements : erreurs commises, difficultés rencontrées, voies et moyens pour progresser...

L'évaluation doit être construite dans la concertation pour que chacun (équipe projet, partenaires, bénéficiaires, financeurs...) puisse y trouver ce qu'il attend. Elle est indispensable pour décider de la poursuite du projet.

Efficacité de l'action = mesure de l'atteinte des objectifs

Efficience de l'action = mesure du rapport entre les résultats et toutes les ressources mises en œuvre (financières, humaines, techniques)

Pertinence de l'action = mesure de l'adéquation de la réponse au besoin.

Exemple de questions à se poser pour évaluer une action ou un projet :

Ce qui a été prévu a-t-il été réalisé ?

L'action a-t-elle été utile ? Pourquoi ?

Qu'est ce qui a favorisé ou freiné la réalisation et la réussite ? Que faudrait-il améliorer ?

Que faire de cette évaluation ?

Qu'est-il possible d'améliorer, de modifier, de faire évoluer ? Quelles perspectives ?

Les indicateurs au cœur de l'évaluation :

Les indicateurs sont les outils de mesure qui vont qualifier et/ou quantifier la satisfaction d'un critère, et ainsi permettre de dire concrètement si l'objectif a été atteint complètement, partiellement ou pas du tout.

Aussi avant de les définir, il faut poser des **critères** que les indicateurs vont mesurer. Le critère, c'est l'élément de référence qui permet de juger, d'estimer, de définir quelque chose. Il exprime le sens donné à l'action.

Exemple : d'ici un an, 50% des parents qui fréquentent l'association auront développé des relations positives avec leurs enfants : 50% est l'indicateur et le développement des relations positives est le critère.

Les indicateurs se déterminent lors de la construction des modalités d'évaluation. Il n'existe pas d'indicateur parfait ; il importe de sélectionner des indicateurs qui permettent bien de mesurer ce que l'on cherche à mettre en évidence.

Le nombre d'indicateurs doit se limiter aux sujets de préoccupation clés et ne porter que sur eux.

L'indicateur :

- est une mesure directe plutôt qu'une approximation reposant sur des hypothèses ;
- ne mesure qu'une seule chose à la fois ; - ne laisse aucun doute sur ce qu'il veut mesurer ;
- peut être quantitatif ou qualitatif, il est toujours une mesure.

En parallèle de la définition des indicateurs, il importe aussi de définir la méthode de collecte des données (les outils) qui permettront d'alimenter l'indicateur.

CRITERES	INDICATEURS	OUTILS
Capacité à prendre la parole dans un groupe	% de parents s'étant exprimés dans les groupes	Relevé à chaque séance par l'animateur, tableau de suivi
Prise d'initiatives spontanées par les participants aux actions	Nombre d'activités proposées par les participants	Carnet de bord de l'action
Amélioration du dialogue parents-enfants	Nombre de parents qui expriment leur satisfaction quant à l'évolution de la relation qu'ils ont avec leur enfant	Questionnaire, interview, entretien...

En synthèse :

